

DEC170302DR17

**Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Yvane Daire pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6566 intitulée Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6566 intitulée Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire, dont la directrice est Marie-Yvane Daire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Catherine Louazel, technicienne de classe exceptionnelle, Mme Rita Compatangelo-Soussignan, professeur des universités et M. Vincent Bernard, chargé de recherche de 1<sup>ère</sup> classe, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 1<sup>er</sup> février 2017

La directrice d'unité

Marie-Yvane DAIRE